

 <p>SNTRS la cgt CNRS-INRIA INSERM-IRD INED-INRETS</p>	<h1><i>En bref...</i></h1> <p>SNTRS-CGT - 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33 Courrier électronique : sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr - Site web : http://www.sntrs.fr</p>
---	---

Numéro 124 du 18 janvier 2007

Communiqué du SNTRS-CGT

POURQUOI TANT DE HAINE

Après les Echos, qui estimaient dans une série d'articles de la semaine dernière que seuls 500 jeunes docteurs, sur les 5000 thèses délivrées par an en sciences exactes, méritaient un emploi dans la recherche, les autres « *étant juste bons à devenir techniciens* », c'est Le Monde, dans son édition du 15 janvier, qui castagne sur la recherche publique. Après le rapport encore confidentiel de l'inspection générale cité par Le Monde, on peut se demander si de la droite Sarkozienne au parti socialiste, l'heure de la grande lessive n'est pas arrivée.

Au delà des chiffres que chacun peut contester où se situent les véritables enjeux ?

Il ne s'agit ni plus ni moins que de casser durablement l'université et la recherche publique française pour remettre deux principes en cause : celui de la prise en compte par l'Etat du coût des études et celui de la garantie d'une recherche publique au service de tous.

Qu'est ce qui pècherait actuellement dans les universités ? C'est la faiblesse de leur budget. Comment y remédier : faire participer les familles et les jeunes au coût de la formation et dans un premier temps augmenter massivement les droits d'inscription des diplômes les plus qualifiants pour les aligner sur les pays anglo-saxons. Qu'est ce qui empêcherait le mouvement ? C'est la démocratie instituée par la loi Savary dans le fonctionnement des universités. Aucun conseil d'université, composé au 2/3 d'élus n'accepte de bon cœur les hausses des droits d'inscription. Donc, il faut réformer la gouvernance des universités, nous dit-on dans la nov-langue des technocrates de la droite à ceux de la Conférence des Présidents d'Universités. C'est déjà pour partie fait, avec la mise en œuvre, par le PACTE sur la recherche, des Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur. Les PRES permettent de contourner les élus des personnels qui ne représenteront pas plus du tiers des membres de leurs futurs conseils. Il ne s'agit pas de faire remonter les universités françaises dans le classement de Shanghai, cela aurait pu se faire en imposant des sigles uniques et uniformes dans la signature des publications. Il s'agit de casser le service public d'enseignement. Que ceux qui invoquent la possibilité pour l'Etat de mettre en place un système de bourses d'études ne se fassent pas d'illusion : ce seront les banques qui prêteront aux étudiants les plus solvables et qui leur permettront d'étudier. C'est autour de ce pseudo mérite mais vraie sélection par l'argent que se mettra en œuvre la réforme des universités que l'on nous promet.

Qu'est ce qui pècherait actuellement dans le système de recherche public ? C'est qu'il ne met pas ses 150 000 personnels au service exclusif des capitalistes français ou installés en France. Qu'on ne se fasse pas d'illusions, aucune des réformes incluses dans le Pacte pour la recherche n'échappe à cette implacable logique, qui était déjà présente dans la loi sur l'Innovation de Claude Allègre. Il ne faut plus que les chercheurs puissent de réfugier derrière un statut de fonctionnaire public qui leur garantit un peu d'impartialité : cassons le statut et augmentons la précarité pour favoriser la flexibilité. Il ne faut plus qu'ils soient évalués par leurs pairs avec des critères qui sont encore liés à la qualité scientifique : cassons le comité national du CNRS et les

autres structures où les élus feront barrage à des critères élaborés par le ministère des Finances et de l'Industrie. C'est pour cela que l'on a mis en place l'Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, l'AERES où il n'y aura plus que des nommés. Il faut renforcer la compétitivité des entreprises : mettons en place les pôles de compétitivité, sans aucun contrôle démocratique de l'attribution des fonds. Le code du travail est amendé pour permettre le prêt de main d'œuvre et la mutation d'office des chercheurs fonctionnaires dans les entreprises. Il faut renforcer l'excellence : créons 13 réseaux d'excellence, les RTRA, où les personnels n'auront pas plus de deux représentants et où comme par miracle la carte des RTRA coïncidera peu ou prou avec celle des pôles de compétitivité.

Que le système de recherche français soit malade, ce n'est pas le SNTRS-CGT qui va le nier, lui qui depuis des années dénonce les politiques mises en œuvre et qui d'ailleurs a fait des contre-propositions à des multiples reprises. Que les résultats soient mauvais et que la productivité soit en baisse n'est pas fait pour nous étonner non plus quand les chercheurs doivent passer plus de temps à chercher des crédits qu'à faire de la recherche.

Oui la recherche française est malade, mais malade du capitalisme et non pas malade de ses chercheurs qui seraient mauvais, malade des politiques utilitaristes à courte vue, malade des politiques incendiaires et irresponsables de tous bords. Les solutions qu'on nous propose et qui ne sont qu'une resucée de celles qu'on affirmait avant le mouvement des chercheurs de 2004, se mettent en œuvre aujourd'hui. Elles sont responsables de la situation actuelle. Vouloir aller plus loin et plus fort c'est à coup sûr accroître encore les difficultés. Faire plus et mieux avec moins d'argent et moins de postes, quand tous nos concurrents, USA, Japon, Allemagne, et bientôt la Chine et l'Inde, font le contraire n'est que suicide.

La campagne de presse actuelle n'est pas le fait au hasard, elle sert à alimenter la campagne électorale du candidat Sarkozy. Espérons qu'elle ne serve pas aussi à peser sur celle de Ségolène Royal, voire des autres candidats.

Mais, le pire serait d'attendre le résultat des urnes. Il est de la responsabilité collective de notre communauté scientifique de réagir vite pour faire entendre sa voix.

Villejuif le 18 janvier 2007